

# LE CIMETIÈRE MILITAIRE DE SOLESMES ET LE SOUVENIR FRANÇAIS

La présence dans le cimetière communal de Solesmes d'une centaine de tombes militaires de la guerre 1914-18, entretenues par le Souvenir Français, demande explication, car notre commune se trouvait bien loin des champs de bataille. Mais ces "morts pour la France" ne sont pas tombés au front, et ce ne sont pas non plus, sauf exception, des enfants du pays. Si les plaques indiquent une majorité de fantassins provenant de régiments très divers, on relève aussi les noms de cinq Indochinois, de deux tirailleurs sénégalais, d'un Malgache, enfin celui d'une religieuse infirmière. Les décès s'échelonnent de mars 1915 à février 1921, avec un maximum en 1918 et 1919 : ils concernent des blessés ou des malades soignés dans les deux monastères de Solesmes, temporairement transformés en hôpitaux.

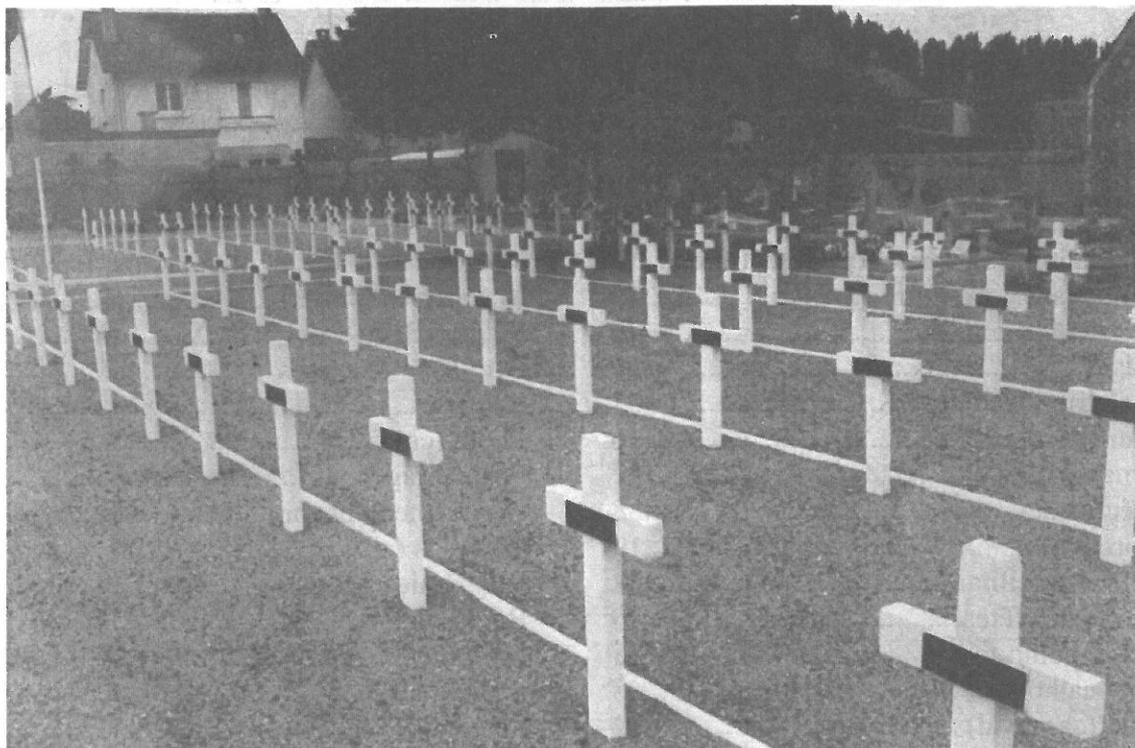
Dès le début des hostilités, le collège Sainte-Anne et le château de Sablé abritèrent des "ambulances" (unités hospitalières de fortune en temps de guerre). En octobre 1914 l'autorité militaire réquisitionna les deux abbayes, dont les bâtiments étaient vides depuis 1901, date du départ en exil des moines et moniales. Sainte-Cécile et Saint-Pierre devinrent les hôpitaux n° 38 et n° 39 ; deux chirurgiens galonnés vinrent loger dans le village, dont l'un chez le maire, M. Jules Alain.

Dès février 1915, en prévision des décès, le Conseil municipal décida de réserver pour les sépultures un terrain de 60 m<sup>2</sup>. Trois ans plus tard, devant l'augmentation de leur nombre (dix par mois), il consentit une extension du cimetière (les autorités régionales demandaient 1512 m<sup>2</sup> !). Les hôpitaux de

Solesmes étaient affectés aux tuberculeux. La Municipalité avait en vain protesté, le 2 avril 1916, contre cette destination qui ne tenait compte ni de l'humidité du site, ni de la proximité de la population. Une seconde protestation fut élevée au printemps 1920, lorsque le Conseil général envisagea d'installer dans les abbayes un sanatorium de tuberculeux. Cette fois elle eut gain de cause. L'année 1921 vit l'évacuation des bâtiments et les abbayes redevinrent bénédictines en 1922.

Le Souvenir Français est né du drame de 1871, et de la volonté de maintenir la fidélité du cœur entre les provinces perdues d'Alsace et de Lorraine, et la France de l'intérieur. La guerre de 1914-1918, augmentant de façon dramatique le nombre des tombes militaires, conduisit à la naissance d'un service national des sépultures au sein du Ministère des Pensions, et l'actuel Secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants est l'héritier de cette organisation première.

La coopération entre l'action publique et l'action privée se maintient ou s'affirme depuis plus de 80 ans sous des formes ou des lieux divers. Le Souvenir Français élargit son action à tous les conflits dans lesquels la politique nationale engage nos soldats. Après le drame des années 40 par exemple, un fichier de près de 80 000 noms établi par l'association a facilité l'information des familles. Les recherches des tombes des membres des F.F.I. comme des aviateurs alliés se sont poursuivies avant comme après la Libération. Cette action trouve sa récompense dans le mes-



sage adressé à l'association le 14 octobre 1944 par le général de Gaulle : "C'est la vie de la France que défend le Souvenir Français en s'occupant de ceux qui sont morts pour elle".

La France vit en effet du sacrifice de ceux qui sont tombés pour elle à travers le monde. Des monuments ou tombes en manifestent la présence sur tous les continents.

Aux États-Unis, à Yorktown, un monument conserve le souvenir des Français tombés, il y a un peu plus de deux siècles, pour l'indépendance des États-Unis. Le Monument de Rivoli affirme la participation française à l'histoire italienne, et la colonne de la Bérésina en U.R.S.S. évoque bien des souvenirs.

En France métropolitaine, 800 monuments dont 300 en toute propriété, et 300 000 tombes environ, appellent l'inter-

vention directe de l'association dans le souvenir des divers conflits nationaux. De nombreux travaux, la participation à l'aménagement de monuments en France comme Outre-Mer, associent dans le même souvenir, sans aucune discrimination, tous ceux qui sont tombés aux côtés de la France depuis tant d'années.

Au total, en Métropole ou hors de celle-ci, les membres du Souvenir Français, groupés en 140 délégations, 1 400 comités, inspirent ou conduisent les travaux multiples auxquels l'association peut actuellement consacrer chaque année près de 4 000 000 de francs.

Le sens profond de cette action dépasse la signification matérielle des chiffres. Le Souvenir Français souhaite contribuer de son mieux à maintenir dans les cœurs "l'édifice immense du souvenir" nécessaire à la continuité du pays à travers les âges.